

Bruxelles, le 10 novembre 2022
(OR. en)

14483/22

Dossier interinstitutionnel:
2022/0324(NLE)

ENER 569
ATO 88
POLCOM 157
FDI 22

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (1 ^{re} partie)/Conseil
N° doc. Cion:	13242/22
Objet:	Proposition de DÉCISION DU CONSEIL relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, lors de la 33 ^e réunion de la Conférence sur la Charte de l'énergie - Adoption

1. Le 5 octobre 2022, la Commission a présenté une proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, lors de la 33^e réunion de la Conférence sur la Charte de l'énergie¹.
2. La proposition a été examinée lors des réunions du groupe "Énergie" des 6 et 27 octobre et du 3 novembre 2022, ce qui a donné lieu à une proposition révisée (les modifications figurent dans le document ST 14290/1/22 REV 1).
3. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à:
 - confirmer son accord sur le texte du projet de décision du Conseil figurant dans le document 14399/22;
 - suggérer au Conseil d'adopter le projet de décision du Conseil figurant dans le document 14399/22;
 - noter que le Parlement européen sera informé de l'adoption de la décision conformément à l'article 218, paragraphe 10, du TFUE.

¹ Doc. 13242/22.